



Psychologue de l'Éducation Nationale spécialité...

publié le 10/09/2019

Psychologue de l'Éducation Nationale

spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle »

Le Psy EN exerce ses fonctions dans les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) ainsi que dans les établissements d'enseignement du second degré (collège et Lycée).

Dans les établissements scolaires, en relation avec l'équipe éducative, le/la Psychologue de l'Éducation Nationale contribue au bien-être et à la réussite scolaire de l'élève.

Il/elle reçoit les jeunes et/ou leurs familles en entretien individuel et intervient aussi en classe pour assurer des séances collectives, ateliers.

Son rôle :

Accompagner les élèves rencontrant des difficultés (personnelles, scolaires, adaptation à l'école, handicap...)

Aider chacun, tout au long de sa scolarité, à définir son parcours d'orientation à partir de ses centres d'intérêts, compétences et situation personnelle. Pour cela le / la psy EN peut proposer des questionnaires d'intérêt pour aider à la réflexion sur le projet.

Il / elle peut être amené(e), en fonction des situations, à faire passer un bilan psychologique afin de faciliter la compréhension des difficultés (scolaires, comportementales, d'attention, de concentration ...).

Mme Troublé

Psychologue de l'Éducation Nationale,

Propose des permanences au collège le jeudi

Prise de RDV au secrétariat

Il est également possible de rencontrer un Psychologue de l'EN au

CIO de Confolens

3 place Emile Roux

05.16.52.69.11

Ouvert du lundi au vendredi, 9h-12h30 / 13h30-17h

Ouvert pendant les vacances scolaires